

**COMPTE RENDU DE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
01/07/2019**

L'an deux mille dix neuf et le premier juillet à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R. PLA, Maire.

Présents : MM. R. PLA, J. MALLEA, J. BALLANEDA, N. ARNOUX, L. AUCHERE, M. BAIGES, A. CALLS, G. LAFONT X. LOUGARRE, J. TUBERT, J. M. VIDAL

Absents excusés : D. FIGUERES (procuration J. MALLEA)

Secrétaire de séance : X. LOUGARRE

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Raymond PLA demande s'il y a des observations à formuler au sujet du compte rendu de la séance précédente. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité

**DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS
INTERCOMMUNAUX PAR COMMUNE**

Mr le Maire présente la délibération prise par le conseil communautaire en mai dernier concernant le renouvellement du conseil communautaire pour la période de 2020 à 2026. Dans cette dernière il est proposé de maintenir à 50 le nombre de conseillers communautaires et de permettre une répartition équitable de conseillers par commune, à savoir que les communes d'Argeles sur Mer et d'Elne concède un siège aux communes de Cerbère et de Montesquieu des Albères et ce afin de maintenir une réelle représentativité des plus petites communes. Mr le Maire propose de valider les éléments portés dans cette délibération

Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix

VENTE TERRAINS COMMUNAUX

Trois offres de prix ont été déposées en mairie par 3 lotisseurs

L'offre la mieux disante a été faite par l'entreprise Rébuget.

Après discussion, Mr le Maire propose de choisir l'offre de l'entreprise Rébuget et de lui céder donc les terrains. Il charge Mme Cambou de réaliser toutes les démarches notariales et juridiques pour la validation de cette vente.

Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix

TRAVAUX EN COURS

Miellerie : les travaux ont démarré le 15 juin dernier. Les apiculteurs travaillent de leur côté sur les futurs statuts de la coopérative qui devraient être transmis en mairie en aout 2019 et qui permettront donc de réaliser le futur bail à mettre en place entre la mairie et les apiculteurs.

Falaise rue du château : les actes notariés sont à la rédaction pour confirmer la propriété complète des terrains par la commune pour la réalisation des travaux. Les travaux devraient démarrer en fin d'année.

RECRUTEMENT REGISSEUR

Etant donné que l'espace Jean Latrobe n'a pas encore de programmation fixe et que la commune n'a pas de recul suffisant quant à l'occupation future des salles, Mr le Maire propose de charger Rémy PEREZ , agent d'entretien des bâtiments communaux, de la fonction de régisseur pendant 1 an. Donc pour le moment pas de création de poste de régisseur ni de recrutement.

PERSONNEL COMMUNAL

Afin de renforcer l'équipe technique des espaces verts pour la période de juillet suite aux congés de certains agents, Mr le Maire propose le recrutement pour ce mois-ci d'un jeune du village, James Foixet.

Mr le Maire souhaite mettre en place le dispositif de prime d'astreinte pour le personnel administratif et plus particulièrement pour le personnel encadrant et les responsables de services. A l'heure actuelle seuls les agents techniques en bénéficient.

Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix

DUP

L'enquête publique pour la reconstruction du passage à gué est prévue du 22 juillet au 12 août prochain. A la suite de l'enquête et après lancement des consultations des entreprises, les travaux pourront démarrer, une fois les délais de recours apurés.

Le siga du tech a également entrepris le nettoyage des bordures du tech afin de faciliter les prochains travaux de reconstruction du passage à gué. C'est un entretien en partenariat avec les propriétaires riverains.

RGPD

Dans le cadre de la mise en place du règlement général pour la protection des données au sein de la mairie, le prestataire LG Partenaires proposent de former les élus à cette nouvelle réglementation. Les élus intéressés doivent se manifester pour s'inscrire. Une formation peut être envisagée soir après 18h30 soit un samedi matin. Mme Cambou est chargée de mettre en place avec le prestataire la formation et d'en informer les élus volontaires.

REGLEMENT ESPACE JEAN LATROBE

Après avoir fixé les tarifs de location des différentes salles, la commission en charge des salles communales, doit réaliser le règlement intérieur qui sera soumis au vote lors du prochain conseil municipal afin d'être remis à chaque location pour s'assurer de la bonne utilisation des locaux.

GROUPEMENT DE COMMANDE INFORMATIQUE ET TELEPHONIE

Dans un soucis d'économie, certaines communes de la ccacvi dont Ortaffa se sont regroupées afin de lancer un marché pour la gestion de l'informatique et de la téléphonie. En effet, le prestataire Carlitnet qui suit notre commune cesse son activité au 31/12/2019 et il convient donc de retrouver son remplaçant. En regroupant plusieurs communes, les tarifs des

prestations (achat et contrat de maintenance) devraient être revus à la baisse tant pour l'informatique que pour les contrats de téléphonie.

AFFAIRES SCOLAIRES

Mme Ballaneda transmet les nouveaux effectifs connus pour la rentrée de septembre. En maternelle 59 enfants et en élémentaire 101 enfants. Pour la maternelle, une nouvelle maîtresse pour la 3eme classe sera désignée en septembre.

Mme Ballaneda explique également que l'opération un fruit et un laitage à l'école n'a pas rencontré un franc succès auprès des parents et des enseignants. En accord avec la directrice de la maternelle, l'opération ne sera pas renouvelée en septembre 2019.

VIDEOPROTECTION

Afin de palier aux problèmes de vandalisme et de cambriolage, Mr le Maire propose d'étendre le dispositif de vidéoprotection aux autres bâtiments communaux mais aussi au niveau des entrées de ville. Afin de pouvoir bénéficier d'aide de l'état, il est nécessaire que le conseil municipal délibère en ce sens.

Accord par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de voix

CONTENTIEUX EN COURS

Lors du dernier conseil, Mme Arnoux avait demandé à ce qu'un résumé des dossiers de contentieux en cours soit présenté.

- Affaire Gonzales : le dossier est ouvert depuis plus de 20 ans. Il s'agit d'une opposition entre les conjoints Gonzales et la commune suite à des travaux non autorisés sur leur parcelle et qui ont occasionné des dérangements pour l'évacuation des eaux de pluie tant sur le lieu dit les costes d'en david que sur l'avenue de la méditerranée. Ces derniers rejettent la faute sur la commune. La commune a été informée que les conjoints Gonzales mettaient en vente leur terrain. l'affaire est en cours
- Affaire Mas Bachous : le préfet des PO a mis en infraction les propriétaires concernant la présence de mobilhomes sur leurs terrains et leur exploitation en camping. L'affaire est en cours
- Affaire Spiaggia/Charbonnier : la commune a été mise en cause dans une affaire d'ordre privé concernant une servitude et un désenclavement d'une parcelle appartenant aux conjoints Charbonnier et dont les conjoints Spiaggia refusent le désenclavement sauf moyennant le paiement d'une soulte que la partie adverse refuse de payer. La commune a été mise en cause afin de permettre le désenclavement de la parcelle Charbonnier via les terrains des anciens ateliers municipaux, ce qui est techniquement impossible. L'affaire est en cours
- Affaires Serralvo/Pages/Starcelli : dossiers de cabanisation en cours. Les propriétaires ont construit et déposé des abris et mobilhomes sans autorisation dans une zone protégée par le PPRI. Dossiers en cours.

QUESTIONS DIVERSES

la cérémonie du 14 juillet sera exceptionnellement avancée au 13 juillet à 18h en raison de l'état de santé du président des anciens combattants.

Un message sera mis en première page du prochain bulletin municipal de la

commune.

Une question est posée par Mme Arnoux concernant l'avancement des travaux de la maison située à côté du PN3. Les travaux sont pour l'heure arrêtés car la maison a été mise en vente dans le cadre d'une procédure de divorce entre les deux propriétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30

R.PLA

J.MALLEA

J.BALLANEDA

N.ARNOUX

L.AUCHERE

M.BAIGES

A.CALLS

D.FIGUERES

G.LAFONT

X.LOUGARRE

J. TUBERT

JM VIDAL